



www.sgb.ch | www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°56

Berne, le 26 novembre 2009

Révision de l'assurance-chômage

Les jeunes protestent contre les coupes dans l'assurance-chômage !

Une centaine de jeunes venus de toute la Suisse et représentant diverses organisations de jeunesse (faïtière des organisations de jeunesse, syndicats, étudiant(e)s, partis) ont protesté ce matin contre les attaques qui visent les chômeurs et chômeuses de moins de 30 ans. Ils ont accueilli les parlementaires fédéraux à leur arrivée au Palais fédéral pour leur demander de renoncer à :

- une dévalorisation de la formation professionnelle : avec l'affaiblissement de la notion de « travail convenable » pour les moins de 30 ans, les jeunes chômeurs et chômeuses pourraient être obligés d'accepter n'importe quel emploi, même s'il n'a rien à voir avec leur formation et leur expérience professionnelle ; outre le fait qu'il s'agit d'une discrimination à l'égard des jeunes, cette mesure est en contradiction avec tous les efforts déployés pour encourager les jeunes à entreprendre une formation professionnelle ;
- une diminution drastique du nombre d'indemnités journalières versées aux jeunes : rien ne justifie de réduire le droit aux indemnités journalières de 400 à 130 pour les moins de 25 ans, respectivement à 260 pour les 25-29 ans ; les cotisations salariales des jeunes n'ont pas moins de valeur que celles des travailleurs et travailleuses plus âgés ! En outre, personne ne reste au chômage de gaité de cœur, y compris les jeunes ; les jeunes chômeurs et chômeuses de longue durée, dont le nombre a explosé (+146 % en un an), ne doivent pas être poussés vers l'aide sociale : il faut plutôt les aider à se réinsérer ;
- la division par trois du nombre d'indemnités journalières pour les personnes libérées de l'obligation de cotiser : cette mesure aura des conséquences dramatiques pour les jeunes qui ont suivi une formation à plein temps (et n'ont donc pas pu cotiser) ou pour les jeunes femmes qui retournent sur le marché du travail après une maternité ; si ces jeunes n'ont pas pu cotiser, c'est qu'ils avaient une bonne raison ; et ce n'est pas de leur faute s'ils ne (re)trouvent pas tout de suite du travail.

Les jeunes ne sont pas responsables de la crise économique et de la hausse du chômage, ils en sont les principales victimes : il serait irresponsable d'assainir l'assurance-chômage sur leur dos.

Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS (078 690 35 09), se tient à votre disposition pour tout complément d'information.